

LE PROJET LiCHEN

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
à Etagnac et Saillat-sur-Vienne.

Concertation garantie par



CAHIER D'ACTEUR

Conseil départemental de la Haute-Vienne
Représentant : Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, Président



Département de la Haute-Vienne
11, rue François Chénieux –CS 83112
87 031 Limoges cedex
05 55 45 10 10 – president@haute-vienne.fr

Le Département de la Haute-Vienne est situé en Région Nouvelle-Aquitaine. Il compte 372 438 habitants (2022) sur une superficie de 5 520 m², soit une densité de 67 hab/km².

Divisé en 21 cantons, le Conseil départemental de la Haute-Vienne, présidé par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, assure une présence territoriale de ses services au travers d'un maillage de 27 Maisons du Département.

Le Département accompagne les Haut-Viennois tout au long de leur vie. Il contribue à la solidarité envers les plus fragiles et œuvre pour le développement du territoire.

Son cœur d'action est l'action sociale, en œuvrant au quotidien auprès des personnes âgées, en situation de handicap, au titre de l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, et dans le domaine de l'insertion. En outre, ses domaines d'intervention sont variés, allant de l'aménagement - développement du territoire à l'éducation - jeunesse. Il intervient également dans les domaines sportif et culturel, et dans la préservation de l'environnement et de la ressource en eau.

1600 agents départementaux travaillent au quotidien au service des Haut-Viennois.

LE PROJET LiCHEN

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
à Etagnac et Saillat-sur-Vienne.

Concertation garantie par



CONTEXTE

Avec plus de 4,8 milliards de passagers en 2024, les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) liées au transport aérien civil représentent 3,1 % des émissions mondiales liées à l'énergie et pourraient doubler d'ici 2050.

Face à cette problématique, aux enjeux climatiques et afin de répondre aux objectifs français et européens de décarbonation, l'aviation doit envisager des transformations. Décarboner le secteur aérien représente un défi compte tenu des contraintes de poids des appareils et de l'autonomie de navigation nécessaire.

Les principaux leviers d'action identifiés sont :

- la réduction du trafic aérien dans son ensemble ;
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ;
- la baisse de l'intensité carbone de l'énergie consommée.

Le Département de la Haute-Vienne souhaite que l'ensemble de ces leviers d'actions puissent être mobilisés, les scénarii (S1 à S3) « ADEME Transitions 2050 » devant être actionnés simultanément au regard des impacts climatiques du transport aérien civil.

ENJEUX LIÉS A LA ZONE D'ETUDE

Sur les plus de 150 ha étudiés, Verso Energy en sélectionnerait **35 ha** environ pour ses besoins.

Les zones étudiées sont actuellement classées comme zones urbaines, agricoles ou naturelles dans les PLU d'Etagnac et de Saillat-sur-Vienne. La mise en oeuvre du projet LiCHEN nécessitera une mise en compatibilité des documents d'urbanisme via une démarche de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU.

Les zones envisagées pour l'implantation de LiCHEN sont proches :

- d'espaces à dominante industrielle : présence assez étendue du site de Sylvamo mais également d'autres industriels de la zone, pour une surface totale de plus de 100 ha ;
- d'espaces à dominante urbaine : la commune de Saillat-sur-Vienne est contigüe aux espaces industriels mais également à quelques habitations éparses ;
- d'un espace occupé par une activité logistique à proximité immédiate de la RN141 à Etagnac ;
- de zones naturelles, agricoles et forestières.

LE PROJET LICHEN

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
à Etagnac et Saillat-sur-Vienne.

Concertation garantie par



Concernant le milieu naturel, l'implantation du projet ne concernerait pas de zonages relevant de protection réglementaire du patrimoine naturel de type Natura 2000, réserve naturelle nationale ou parc naturel régional. En revanche, une partie de la zone envisagée pour l'implantation du projet sur la commune de Saillat-sur-Vienne est concernée par un zonage d'inventaire du patrimoine naturel à savoir la ZNIEFF de type 1 « Boisements de pente et végétations alluviales de Chaillac-sur-Vienne ».

Ce classement devra nécessairement être pris en considération dans le cadre du projet, tant en termes de préservation des milieux que des espèces (zonage, mesures de protection).

ENJEUX EN PHASE TRAVAUX

Des enjeux en phase travaux et en phase d'exploitation sont par ailleurs identifiés (bruit, chaleur, rejets atmosphériques et aqueux...) et devront faire l'objet de mesures préventives.

Ainsi, les impacts environnementaux, notamment au regard des pollutions dues aux émissions et à la gestion des déchets devront être évalués et compensés.

ENJEUX RELATIFS A LA RESSOURCE EN EAU

La consommation d'eau constitue un point de vigilance. En effet, le projet impliquerait un prélèvement de 375 m³/heure dans la Vienne. Le site serait également alimenté par l'eau potable du réseau de distribution public et l'eau recyclée issue du traitement des effluents internes au site. Verso Energy envisage également d'étudier les possibilités de recyclage des eaux industrielles de Sylvamo afin d'améliorer l'efficacité énergétique et optimiser la consommation d'eau.

Le site générerait par ailleurs des effluents aqueux à hauteur de 150 m³/heure qui devront faire l'objet de mesures adaptées au regard des enjeux environnementaux liés à ces rejets. Une station de traitement des eaux in situ est prévue dans le cadre du projet.

Au regard des enjeux quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique et de sécurisation de l'alimentation en eau potable, il conviendra de s'assurer de la compatibilité du projet avec les objectifs poursuivis par les SDAGE et SAGE, mais également avec les objectifs issus de l'étude sur la ressource en eau portée par le Département de la Haute-Vienne.

LE PROJET LICHEN

Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation durable
à Etaqnac et Saillat-sur-Vienne.

Concertation garantie par



ENJEUX RELATIFS A L'ALIMENTATION ELECTRIQUE

Du fait de sa production de H₂ par électrolyse de l'eau, le projet nécessitera une alimentation électrique dédiée et sera donc relié au réseau électrique. A ce titre, une capacité de soutirage de 900 MW est réservée auprès de RTE. Une ligne aérienne de 400 000 volts est envisagée depuis le poste de Plaud situé à environ 8 kilomètres (Saint-Junien).

Son intégration paysagère et son évaluation en termes de nuisances (directes et indirectes) pour les riverains devra constituer un point de vigilance et d'études complémentaires.

ENJEUX RELATIFS AUX RISQUES INDUSTRIELS ET DE SECURITE

Le site présente également des risques industriels et de sécurité. En tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), il sera soumis à autorisation administrative qui nécessitera préalablement une **étude de dangers**.

ENJEUX RELATIFS A L'EMPLOI ET A L'INSERTION

Le projet implique le recours à 1 000 emplois en phase travaux et à 300 emplois directs et indirects en phase exploitation.

Le Département, au titre de ses compétences, souligne l'importance du recours à l'emploi local et propose son accompagnement aux porteurs de projet en matière d'insertion.

CONCLUSION

Au regard des enjeux de décarbonation et de création d'emplois pour le territoire, le Département de la Haute-Vienne émet un avis favorable, sous réserve des rendus des études complémentaires et des garanties qu'elles apporteront sur le respect des milieux naturels et des ressources, ainsi que de la qualité du cadre de vie des habitants.

Jean-Claude LEBLOIS

Limoges, le 20 juin 2025.

Président du Conseil départemental